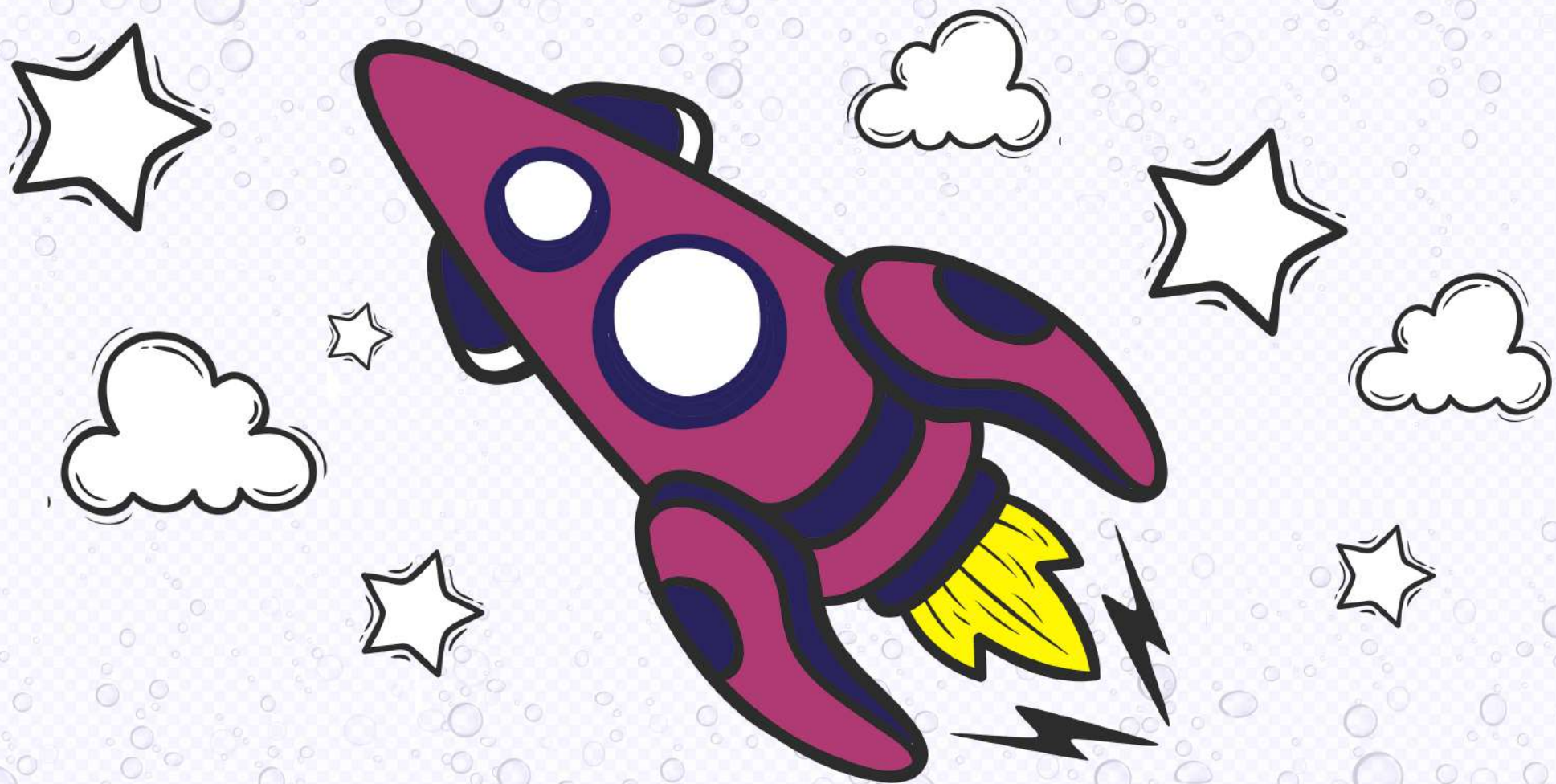




ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT CREUSOIS

DES STRUCTURES ÉMERGENTES DE L'ESS ET D'INNOVATIONS SOCIALES

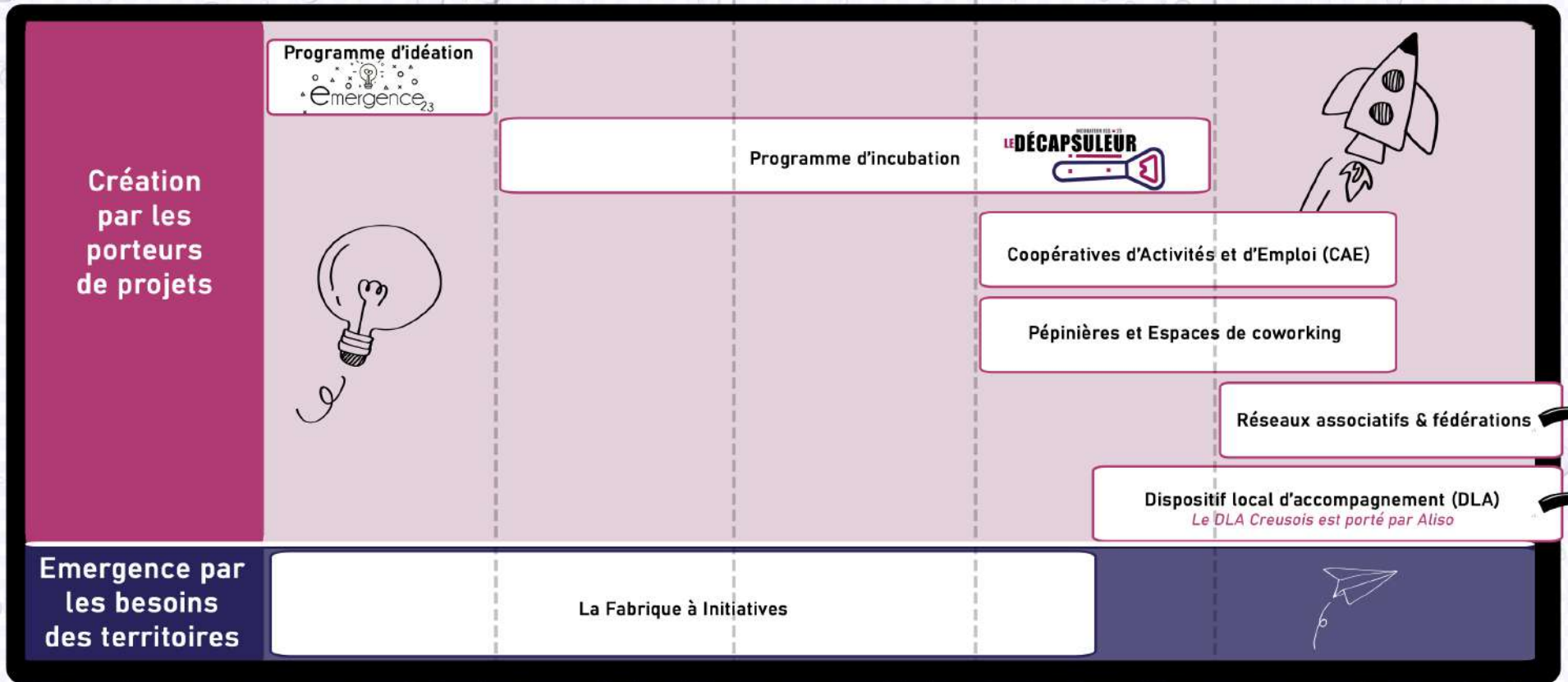




L'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉMERGENCE

DES STRUCTURES CREUSOISES DE L'ESS ET D'INNOVATIONS SOCIALES

CARTOGRAPHIE



Orientation et appui-conseils Acteurs ressources (CRESS, fédérations, réseaux, experts sectoriels...)



PROGRAMME D'IDÉATION POUR SUSCITER L'ENVIE D'ENTREPRENDRE



PRÉSENTATION

Pour passer de l'envie à l'idée, ces dispositifs prennent souvent la forme d'ateliers ou d'événements participatifs, pour inventer des projets à partir de besoins identifiés. Ils reposent sur des méthodes créatives et d'intelligence collective.



ILS PORTENT CES DISPOSITIFS EN CREUSE



CONTACTS

EMERGENCE 23 :

Mail : equipe.emergence23@gmail.com

Création
par les porteurs
de projets



ACCOMPAGNEMENT
MÉTHODOLOGIQUE EN COLLECTIF
en 3 mois

HUIT MODULES D'ATELIERS COLLECTIFS
en adoptant les méthodes permettant de
concrétiser votre idée en projet

UNE ANIMATION
réalisée par l'ensemble des acteurs de
l'accompagnement du territoire





PROGRAMME D'INCUBATION POUR TRANSFORMER UNE IDÉE INNOVANTE EN STRUCTURE PÉRENNE



PRÉSENTATION

Au cours de ces parcours intensifs et longs (6 à 18 mois), les incubés sont accompagnés pour faire mûrir leur projet de l'ESS jusqu'à la création de leur structure. Ils bénéficient généralement d'un suivi individuel, de formations collectives, de mentorat, etc.



ILS PORTENT CES DISPOSITIFS EN CREUSE



CONTACTS

DÉCAPSULEUR :

Mail : decapsuleur@reseautela.org

www.le-decapsuleur-ess.org

Création
par les porteurs
de projets



DÉTAILS

ACCOMPAGNEMENT

STRATÉGIQUE PERSONNALISÉ ET COLLECTIF :
en 12 mois

APPUI-CONSEIL PERSONNALISÉ

ATELIERS COLLECTIFS
& RENCONTRES PAIRS À PAIRS

IMMERSION DANS DES LIEUX
DE NOS RÉSEAUX

MISE EN RÉSEAU AVEC DES
PARTENAIRES POTENTIELS

Ce dispositif est co-porté par :





**COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI (CAE),
POUR DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ DANS UN CADRE SÉCURISÉ**



PRÉSENTATION

Entreprendre sans créer d'entreprise ? En Creuse, c'est possible en rejoignant la coopérative d'activité et d'emploi L'ÉLAN. Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE) sont des entreprises partagées permettant à des créateur.rices d'activité et des travailleur.ses indépendant.es de lancer, tester et pérenniser leur activité dans un cadre sécurisant. L'ÉLAN leur permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, de se décharger des formalités administratives et comptables liées à la gestion d'entreprise, de rejoindre une communauté entrepreneuriale et de mutualiser des moyens, des compétences et du réseau. Et d'accéder au statut d'entrepreneur.e salarié.e, et donc de bénéficier des mêmes avantages sociaux qu'un.e salarié.e classique. Enfin, la forme coopérative leur permet de devenir associé.e et ainsi s'impliquer dans les décisions stratégiques de l'entreprise. Pourquoi choisir entre la liberté de l'entrepreneuriat et la sécurité du salariat, entre indépendance et collectif, quand on peut concilier le meilleur de chaque ?



ILS PORTENT CES DISPOSITIFS EN CREUSE



CONTACTS

L'ÉLAN :

Mail : contact@lelan23.fr

www.lelan23.fr



L'ÉLAN
Coop. d'Activité et d'Emploi en Creuse

Création
par les porteurs
de projets



DÉTAILS

LES 7 RAISONS

LES 7 RAISONS D'ENTREPRENDRE AVEC L'ÉLAN

**1. PAS BESOIN DE CRÉER MA PROPRE
STRUCTURE JURIDIQUE**

**2. JE SUIS DÉCHARGÉ-E DE LA GESTION
ADMINISTRATIVE**

**3. JE GARDE MON AUTONOMIE
D'ENTREPRENEUR.E**

**4. JE SUIS ACCOMPAGNÉ-E
ET JE MONTE EN COMPÉTENCES**

**5. J'AI LE STATUT D'ENTREPRENEUR-E
SALARIÉ-E**

**6. J'INTÈGRE UNE COMMUNAUTÉ
D'ENTREPRENEUR-ES**

**7. JE BÉNÉFICIE DE LA MUTUALISATION
DE MOYENS**



PÉPINIÈRES ET ESPACES DE COWORKING POUR TESTER SON ACTIVITÉ DANS UN CADRE CONVIVAL



PRÉSENTATION

D'autres structures, à l'instar des pépinières et des tiers-lieux, proposent des lieux physiques pour mutualiser les locaux et des services, faciliter la mise en réseau des entrepreneurs et dispensent parfois des formations et un accompagnement au développement.



ILS PORTENT CES DISPOSITIFS

EN CREUSE



Tous les



CONTACTS

PEP'S 23 (PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE) :
Mail : contact@peps23.com
www.peps23.com

TELA :
Mail : coordination@reseautela.org
www.reseautela.org

Création
par les porteurs
de projets



COWORKING EN TIERS-LIEUX CREUSOIS

- LES ATELIERS DE LA MINE | 23150 LAVAVEIX-LES-MINES
- L'ALZIRE | 23140 JARNAGES
- LA BOÎTE À OUTILS | 23290 FURSAC
- LA BOUTIQUE DES IDÉES | 23250 PONTARION
- LE CAFÉ DE L'ESPACE | 23260 FLAYAT
- LE CHAI | 23220 BONNAT
- COMME UNE PÂQUERETTE | 23400 SAINT-MOREIL
- LA FABRIQUE DE LA FORÊT-BELLEVILLE | 23250 VIDAILLAT
- PANG ! LA GARE | 23500 FELLETIN
- LA MAISON D'À CÔTÉ | 23300 LA SOUTERRAINE
- LA MAISON D'ICELLE | 23800 LA CELLE-DUNOISE
- LA MÉTIVE | 23150 MOUTIER-D'AHUN
- LA PALETTE | 23800 DUN-LE-PALESTEL
- LA PÉPINONNIÈRE | 23130 PEYRAT-LA-NONNIÈRE
- LA QUINCAILLERIE | 23000 GUÉRET
- ETC.

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE

PEP'S 23
23000 LA SOUTERRAINE



DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA), UN OUTIL POUR LE RENFORCEMENT DES PROJETS D'UTILITÉ SOCIALE



PRÉSENTATION

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) est un dispositif qui permet aux structures employeuses de l'économie sociale et solidaire (ESS) de bénéficier d'accompagnements sur-mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois. La démarche doit être volontaire et participative pour un accompagnement personnalisé qui s'inscrit dans la durée.

Méthodologie du dispositif : Le DLA est avant tout et principalement au service des besoins de développement de la structure de l'ESS. Le-la chargé-e d'accompagnement met en place un parcours d'accompagnement à destination de la structure afin de l'accompagner dans sa dynamique de changement en fonction des priorités établies pendant la phase de diagnostic partagé. Sur-mesure, il est gratuit et se déroule en cinq étapes : l'accueil, le diagnostic partagé, la construction du parcours, la mise en œuvre de l'accompagnement et le suivi.



ILS PORTENT CES DISPOSITIFS EN CREUSE



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS



CONTACTS

ALISO INITIATIVES :
Mail : pascalbousso@aliso.fr
www.aliso.fr/initiatives



Création
par les porteurs
de projets



DÉTAILS

Le DLA a été créé en 2002 par l'Etat et la Caisse des dépôts, rapidement rejoint par le Mouvement associatif, avec le soutien du Fonds social européen (FSE), et plus récemment par Régions de France et ESS France.

Soutenu et financé au niveau territorial par de nombreuses collectivités locales, il est opéré au niveau national par l'Avise.

Les structures sont accompagnées localement grâce à un réseau de 103 DLA départementaux et 17 DLA régionaux ; appuyé par un réseau ressource regroupant des expertises sectorielles et thématiques.



LA FABRIQUE À INITIATIVES
OUTIL MUTUALISÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL



PRÉSENTATION

La Fabrique à initiatives a pour mission de développer de nouvelles activités économiques utiles aux territoires en connectant acteurs publics, privés et citoyens pour construire des réponses entrepreneuriales adaptées s'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS).



MÉTHODOLOGIE DU DISPOSITIF

Allié de l'action publique, le dispositif s'inscrit dans les stratégies de territoire. Que ce soit pour améliorer le bien vivre dans les petites communes ou les quartiers urbains, transformer des stratégies de planification en projets concrets ou (re)créer de l'activité en lien avec les enjeux de transition, il agit à travers des partenariats structurants avec les collectivités, les acteurs institutionnels, les entreprises et les réseaux associatifs. La Fabrique à initiatives s'engage dans des projets à leur stade embryonnaire pour n'en sortir qu'une fois l'activité lancée et sécurisée par un modèle économique viable, une équipe autonome et des partenariats durables.



CONTACTS

LA FABRIQUE À INITIATIVES 23 :
Mail : vfaurie@franceactive-nouvelleaquitaine.org

Emergence par
les besoins
des territoires



LE RÉSEAU NATIONAL ANIMÉ PAR L'AVISE

Créée en 2010 par l'Avise, la Fabrique à initiatives est présente en région à travers un réseau d'une trentaine de structures de l'accompagnement à la création d'activité.

Notamment soutenu par la Banque des Territoires et l'Agence nationale de la cohésion des territoires, ce réseau permet un partage d'expertise autour des modèles et des méthodes de construction de projets innovants et la création de programmes d'action nationaux sur des enjeux transverses, à l'image du bien vieillir ou de la revitalisation rurale.





ORIENTATION ET APPUI-CONSEILS

ACTEURS RESSOURCES (CRESS, FÉDÉRATIONS, RÉSEAUX, EXPERTS SECTORIELS...)



PRÉSENTATION

D'autres acteurs peuvent être sollicités tout au long de l'émergence du projet, sur des thématiques spécifiques.



ILS PEUVENT VOUS AIDER :

LA CRESS NOUVELLE-AQUITAINE : ESS ET TERRITOIRE ; VALEURS ET FORMES DE L'ESS

BGE LIMOUSIN : INTERVENTIONS PONCTUELLES ; PRÉSENTATION D'OUTILS DE SUIVI ET DE GESTION

URSCOP LIMOUSIN : APPUI À L'ÉLABORATION DE STATUTS COOPÉRATIFS ET DE MODÈLES FINANCIERS ADAPTÉS

FRANCE ACTIVE LIMOUSIN (ET LE DISPOSITIF FABRIQUE À INITIATIVES) : EXPERTISE BUDGÉTAIRE ET AIDES AUX FINANCEMENTS

LES CHAMBRES CONSULAIRES (CCI/CMA/CDA) : AIDES THÉMATIQUES ET APPUI

J'ADOPTEUNPROJET : SOURCES DE FINANCEMENTS INNOVANTES ; COMMUNICATION

L'ADIE : PERMETTRE À DES PERSONNES QUI N'ONT PAS ACCÈS AU SYSTÈME BANCAIRE TRADITIONNEL DE CRÉER LEUR PROPRE ENTREPRISE, GRÂCE AU MICROCRÉDIT ACCOMPAGNÉ

L'ADI : INFORMER, CONNECTER ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET LES TERRITOIRES POUR GÉNÉRER DES IMPACTS POSITIFS DURABLES

ET BIEN D'AUTRES ACTEURS AUX NIVEAUX :
LOCAL, DÉPARTEMENTAL, RÉGIONAL ET NATIONAL



INAE ET LE RÉSEAU CREUSOIS DES SIAE :

AIDE À LA CRÉATION DE SIAE ;
SENSIBILISATION ET INFORMATION SUR LES MODALITÉS
STATUTAIRES ET TECHNIQUES DE L'IAE

ALISO :

MOBILISATION ET/OU ORIENTATION
VERS LES DISPOSITIFS CRIB ET DLA

TELA :

SOUTIEN POUR LE DÉVELOPPEMENT DE TIERS-LIEUX

CAE L'ELAN :

COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI GÉNÉRALISTES

SOLIMA :

OUTIL DE RÉFLEXION ET INSTRUMENT DE TRAVAIL
METTANT EN PLACE DES ACTIONS CONCRÈTES.

TOUS LES CONTACTS SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE :
DECAPSULEUR@RESEAUTELA.ORG

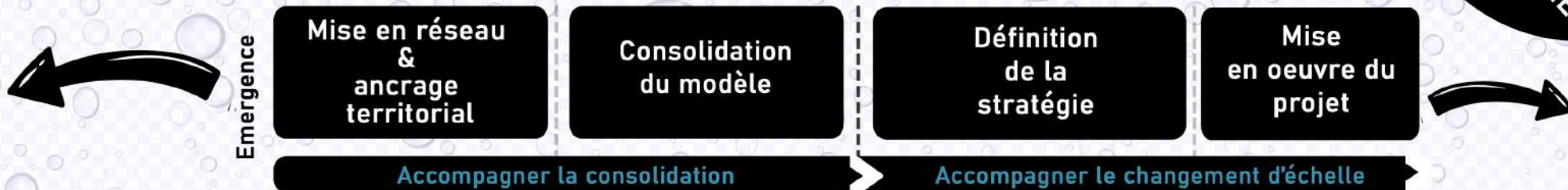


ET APRÈS ?



CARTOGRAPHIE DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA CONSOLIDATION ET AU CHANGEMENT D'ÉCHELLE

CARTOGRAPHIE



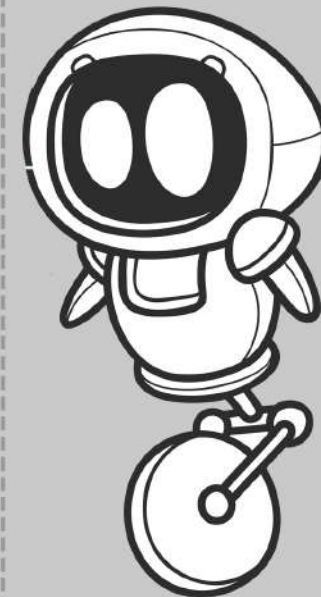
Chambres régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS)
Information, accompagnement, représentation et structuration des acteurs régionaux.

Réseaux associatifs et fédérations
Réseaux sectoriels (culture, éducation-jeunesse, environnement, emploi, habitat, inclusion, social, santé, sport, etc.) ; Tela, Aliso, RCSIAE, Solima, Urscop, etc.

Dispositif local d'accompagnement (DLA)
Accompagne gratuitement les structures d'utilité sociale dans le développement de leurs emplois et de leurs projets.
Le DLA Creusois est porté par Aliso

Guid'Asso / Maisons des associations
Accueil, information, repérage des problématiques des structures.

Structures paritaires
Appui technique.
OPCA, CAF, etc.



ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT CREUSOIS DES ENTREPRISES DE L'ESS ET D'INNOVATIONS SOCIALES

Cette cartographie permet d'identifier les **acteurs et dispositifs d'accompagnement** de l'idée à la création d'une structure **creusoise** relevant de **l'économie sociale et solidaire (ESS)** et de **l'innovation sociale**, en fonction de la maturité du projet.

Destinées aux porteurs de projet **creusois** et plus généralement à **l'ensemble des acteurs** (accompagnateurs, institutionnels, acteurs privés, etc.) qui souhaitent **se repérer dans cet écosystème**, elle est une **représentation simplifiée et non exhaustive** des acteurs intervenant dans le champ de **l'appui à la création de projets**.

#LES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'ESS est un ensemble de structures qui ont pour point commun trois grands principes de fonctionnement :

1. L'objet de ces entreprises est **l'intérêt général ou l'intérêt collectif**

(la recherche de profit doit servir cet intérêt général ou collectif et n'est pas la finalité)

2. Une **gouvernance démocratique**

(pas de concentration du pouvoir possible avec une déconnexion entre l'apport en capital et le poids dans les prises de décisions)

3. **Non lucrativité ou lucrativité limité**

Dans l'ESS, les « propriétaires » de l'entreprise (adhérents, sociétaires ...) ne peuvent pas se réapproprier individuellement ce que produit l'entreprise par son activité... à savoir les bénéfices et les actifs accumulés par l'entreprise au fil de son existence.

Cet outil a été mis en place par le Décpasuleur - Incubateur Ess Creusois sur appui de  avise

